

# COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets à la source, la C.A.P. vous propose d'acquérir un composteur individuel à partir de 2010. Destiné aux déchets fermentescibles et issus de l'entretien du jardin, le composteur individuel est accompagné d'un bio-seau qui permet aussi de trier les déchets de cuisine.



## POURQUOI UTILISER UN COMPOSTEUR ?



- 1 - Je fabrique un amendement naturel, réutilisable dans mon jardin ou mon potager.
- 2 - Je réduis la quantité de déchets ménagers organiques présents dans mon sac noir (**jusqu'à 30 % du volume**).
- 3 - Je réutilise les déchets verts (tontes, feuilles) de mon jardin plutôt que de les brûler.

**Comme le tri des emballages à recycler, composteur les déchets de cuisine et végétaux fait du bien à notre environnement.**

## LES DECHETS A COMPOSTER ?

**Les déchets de cuisine :** épluchures de fruits et de légumes, reste de repas (sauf viande), marc de café et de thé, coquilles d'œuf, essuie tout...

**Les déchets de jardin :** tonte de gazon, feuilles mortes, foin, paille, fleurs fanées...



### Communauté d'Agglomération Périgourdine

1, Boulevard Lakanal - B.P. 9033

24019 PERIGUEUX CEDEX

Tél. 05 53 35 86 00 - Fax 05 53 54 61 56

e-mail : [communaute.agglo@aggloperigueux.fr](mailto:communaute.agglo@aggloperigueux.fr)

Site internet : [www.agglo-perigueux.fr](http://www.agglo-perigueux.fr)

**Si vous êtes intéressé par l'acquisition d'un composteur individuel veuillez nous retourner le coupon ci-dessous dûment complété à l'adresse de la CAP.**

Nom et Prénom .....

Adresse .....

☎ ..... E-mail .....

Je suis intéressé par l'acquisition d'un composteur 300 litres **Prix 15 €**  
ou

Je suis intéressé par l'acquisition d'un composteur 600 litres **Prix 30 €**

Matière :  Bois ou  Plastique

**Joindre votre règlement uniquement par chèque au nom du TRESOR PUBLIC + un justificatif de domicile.**

**(Sans votre paiement le composteur ne pourra être retenu).**



Papier recyclé